Compt. for. : 7500 - 8017

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— , bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpt
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Coupe de sécurité (ou à pied) ..... cs
Plantation à racines nues ..... pr
Plantation en récipients ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... es
Fertilisation ..... fertil
Récolte dans les friches isolées (étoile de mers) ..... ec

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (E1)
— à sapin et/ou épinette rouge	R (E2)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à thuya (cèdre)	R (TO)
— à mélèze	R (MZ)
— (plantation)	R P
Pessière	R (E)
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)	R (E1)
— à thuya (cèdre)	R (E1TO)
— à mélèze	R (E1MZ)
— à pruche	R (E1PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (E1PB)
— à pin rouge	R (E1PR)
— à pin gris	R (E1PG)
— à sapin et/ou épinette	R (E1S)
— (plantation d'épinette blanche)	R (E1P)
— (plantation d'épinette de Norvège)	R (E1P)
— (plantation d'épinette noire)	R (E1P)
— (plantation d'épinette rouge)	R (E1P)
Sapinière	R (S)
— (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse)	R (S1)
— à thuya (cèdre)	R (S1C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S1E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (S1PB)
— à pin rouge	R (S1PR)
— à pin gris	R (S1PG)
— à pruche	R (S1PR)
— (plantation de sapin baumier)	R (S1P)
Pinède à pin blanc	R (PB)
— — — (pin rouge occupant plus de 75% de la partie résineuse)	R (PBPR)
— — — — avec thuya (cèdre)	R (PBC)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PBE)
— — — — avec mélèze	R (PBMZ)
— — — — avec pin rouge	R (PBPR)
— — — — avec pruche	R (PBPR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PBS)
— — — (plantation)	R (PBP)
Pinède à pin rouge	R (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)	R (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PRC)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PRE)
— — — avec mélèze	R (PRMZ)
— — — avec pin rouge	R (PRPR)
— — — avec pruche	R (PRPR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PRS)
— — — (plantation du pin sylvestre)	R (PRP)
Cédrière	R (C)
— (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)	R (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (CE)
— à mélèze	R (CMZ)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (CPB)
— à pin rouge	R (CPR)
— à pin gris	R (CPG)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (CS)
— (plantation de thuya)	R (CP)
Pruchenaie	R (PR)
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (PRC)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PRE)
— — à mélèze	R (PRMZ)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PRPB)
— — à pin gris	R (PRPG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (PRS)
— — (plantation de pruche)	R (PRP)
MÉLÈZIN	R (MZ)
— (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)	R (MZ)
— à thuya (cèdre)	R (MZC)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (MZE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (MZPB)
— à pin rouge	R (MZPR)
— à pin gris	R (MZPG)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (MZS)
— (plantation de mélèze européen)	R (MZ)
— (plantation de mélèze japonais)	R (MZ)
— (plantation de mélèze laricin)	R (MZ)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
— — — — avec pin gris	F (PG)	F (PG)	F (PG)
— — — — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouge	BB (B)	BB (B)	BB (B)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)	BB (E)
— — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)	BB (PG)
— — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)	BB (PB)
— — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)	BB (PR)
— — — avec sapin	BB (S)	BB (S)	BB (S)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	B (R)	B (R)	B (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)	F (PR)
Peuplieraies avec sapin	Pe (S)	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Érablières avec épinette noire	Er (E)	Er (E)	Er (E)
— avec pin rouge	Er (PR)	Er (PR)	Er (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)	M (F)
— — — avec résineux	M (R)	M (R)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— à essences intolérantes	F
— à essences tolérantes	F
— sur station humide (plantation)	F
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	B
Peuplieraies	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à peupliers	Er (P)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er (P)
— de bouleau jaune	Er (PBJ)
— de peuplier	Er (PP)
— de peuplier hybride	Er (PPH)
— de tilleul d'amérique	Er (PT)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Autoroute ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... E
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, vélégrains, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... E

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bordure ..... cb
Coupe partielle par bouquets ..... cb
Coupe partielle plus épaisses légère ..... cp
Coupe partielle ..... cp
Épidémie légère ..... bv
Brulis par feu ..... bv

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement

⊖ 10-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brulis ..... br
Chablis total ..... ct
Épidémie sévère ..... bv
Chablis ..... ct
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	THÈS DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans		70-30(ans) 30-70 (ans)
30	31-60	30	30-50 30-50
50	61-80	50	50-70 50-80
70	81-100	70	70-90 50-80
90	101-120	90	90-120 70-120
120	121 et plus	120	120-70 70-120

FORÊT MÉQUENNE

Jin (jeune inéquienne) Peuplé dominance de feuillus tolérants, peuplé des types pin/e Ch/R Ch ou Ruines seulement, peuplé des types pin/e, E, R, Ch, Ch/R ou Ch
Vi (vieux inéquienne) Peuplé dominance de feuillus tolérants, peuplé des types pin/e, E, R, Ch/R ou Ch/Ch ou Ruines, peuplé mixte, peuplé des types pin/e, E, R, Ch/R ou Ch/Ch ou Ruines, peuplé mixte, peuplé dont la hauteur moyenne est plus de 30 mètres.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20 cm)	2 (10 m)	3	4	5 (7 m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Sévère	91 % et plus	3

Superficie accessible de pentes 0 à 60 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : COUILLARD, SANSON & ASS. / SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 cp 50 m ⊖ — S : exploitation; E : classe de pente; C : classe d'âge; cp : coupe partielle; 50 m : classe de hauteur; C : classe de densité; E : classe de pente; 3 : classe d'âge; R : R; Ch : Ch; 6 : classe de densité; R : type de couvert

R Ch 6 R 01 — R : sous groupe d'essences; Ch : sous groupe d'essences; 6 : classe de densité; R : classe de densité; 01 : type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 92
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 13
Concessionnaire ou autres 04

Bassin hydrographique 339 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 11-44*

Région écologique 8L

Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-F-5 S.E. / S.O.	22-F-6 S.E. / S.O.	22-F-7 S.E. / S.O.
22-F-4 N.E. / S.E. / S.O.	22-F-3 N.O. / S.O.	22-F-2 N.E. / N.O. / S.E. / S.O.
22-C-13 N.E. / N.O.	22-C-14 N.E. / N.O.	22-C-15 N.E. / N.O.

22 F/3 S.O.